

Image not found or type unknown



# DEMANDE D ALLOCATION FAMILIALES

Par **CDACJ**, le **25/03/2013** à **12:37**

Bonjour

je voudrais savoir si, mon beau fils à droit aux allocations familiales.

Ma femme,et moi, nous nous sommes pacsés, elle est en cours de régularisation, je suis français.

Son fils âgé de 8 ans est scolarisé depuis la maternelle. Mais il est entré sur le territoire français sans procédure de regroupement familial.

A t-il droit aux allocations?

Quelles sont les conditions?